

Méthodologie du commentaire d'affirmation et du cas pratique inversé^(*)

Méthodologie du commentaire d'affirmation

Cet exercice a pour finalité de mesurer votre aptitude à utiliser vos connaissances dans un travail de démonstration argumentative. Il est destiné à vous préparer aux situations dans lesquelles vous aurez comme juriste à réagir aux propos les plus divers et les plus contradictoires.

L'affirmation peut consister en un énoncé brut (exemple tiré du programme de 1^{re} année de licence : « la jurisprudence n'est jamais l'égale de la loi »). Elle peut également porter un document (doctrine, texte, jurisprudence ; exemple tiré du programme de 1^{re} année de licence : « A la lecture combinée des articles 4 et 5 du Code civil [reproduction des textes], le juge a nécessairement un pouvoir créateur de droit »).

Sur le plan méthodologique, l'exercice ne pose pas de difficultés particulières. Voici quelques conseils néanmoins :

- commencer par annoncer la position (pro ou contra) que vous entendez soutenir ;
- définir les termes de l'affirmation ;
- formuler la ou les questions à l'origine de l'affirmation ;
- analyser de façon critique (positive ou négative), la réponse que l'affirmation entend donner à ces questions en vous appuyant sur les textes ou la jurisprudence pertinents ;
- reformuler l'affirmation si nécessaire de manière à ce qu'elle vous semble la plus conforme à la position que vous soutenez.

L'ensemble ne doit pas dépasser un certain volume (par exemple, 1 page recto ou recto/verso). En effet, c'est un exercice de synthèse qu'il faut prendre le temps de préparer au brouillon. Votre travail peut faire apparaître un plan mais ce n'est pas une obligation.

Méthodologie du cas pratique inversé

Cet exercice a pour objectif de vous amener à réfléchir de manière précise et circonstanciée à la façon dont le droit se concrétise autour de situations que vous avez à imaginer et à traiter juridiquement.

^(*) Jean-Sylvestre Bergé, Professeur des universités - Nice - France.

Une situation est un cas plus ou moins complexe. Elle est l'occasion pour vous d'identifier les éléments de fait pertinents et surabondants au traitement juridique de la problématique. Cette problématique est définie par le sujet. Elle peut porter sur un point précis du cours ou avoir un caractère plus transversal (exemples tirés du programme de 1^{re} année de licence : « L'application de la loi nouvelle aux contrats en cours » (sujet précis) ; « Le revirement de jurisprudence » (sujet transversal)).

Sur le plan méthodologique, l'exercice ne pose pas de difficultés particulières. Voici quelques conseils néanmoins :

- présenter la situation que vous avez imaginée (dans les cas complexes, on veillera à faire évoluer la situation au fur et à mesure du traitement du cas de manière à donner une amplitude maximale à l'analyse juridique) pour illustrer la problématique du sujet ;
- s'interroger sur les différentes voies possibles de traitement juridique ;
- éprouver lesdites voies en vue de la résolution du cas ;
- indiquer *in fine* la solution (il peut en avoir plusieurs) qui semble la plus adaptée au traitement du cas.

L'ensemble doit former un certain volume (par exemple, 1 feuille double ou une feuille double et demie). En effet, l'exercice suppose une analyse détaillée de la situation que vous avez retenue pour illustrer la problématique du sujet.
